

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Florence NYS	30	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2	30h	Alix CONSTANT Florence NYS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : 8h de théorie, 11h d'exercices/laboratoires, 1h de travaux, 10h de remédiation obligatoire

Langue d'enseignement
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ◦ Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...). • Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Acquérir une méthode de travail pour s'autocorriger et progresser en autonomie dans la maîtrise de la langue.
- Lire, rendre compte et argumenter
- Prendre la parole de façon adéquate en fonction des différentes situations de communication

Contenu de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

Rédaction de comptes rendus et résumés

Analyse critique de situations de classe (conte, lecture et exploitation d'albums;; consignes d'activités)

Analyse et correction d'erreurs

Méthodes d'enseignement

Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, utilisation de logiciels, enseignement hybride

Supports

Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

- Amélioration du français. Centre collégial de développement de matériel didactique. Repéré à <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/>
- Banque de dépannage linguistique. Office québécois de la langue française. Repéré à <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html>
- Dictaly: <https://www.dictaly.com/>
- Scheepers, Caroline (2013), L'argumentation écrite, De Boeck-Duculot

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 :

Examen partiel de janvier: évaluation écrite (30 % de la note finale)

Examen final de juin: évaluation orale, sur base de travaux à remettre (70%de la note finale)

Année académique : **2021 - 2022**